



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

137^{ème} Assemblée de l'UIP
Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie)
14 – 18 octobre 2017



Convocation

A/137/C.1
14 juin 2017

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

La 137^{ème} Assemblée de l'Union interparlementaire et les réunions connexes se tiendront au Palais de Tauride et au Centre parlementaire, à Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie) du samedi 14 au mercredi 18 octobre 2017.

Nous avons le plaisir de vous transmettre ci-joint des informations détaillées sur ces réunions. Nous espérons que votre Parlement sera représenté à la 137^{ème} Assemblée et que, sous votre conduite, votre délégation participera activement à ses travaux.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, les assurances de notre très haute considération.

Martin CHUNGONG
Secrétaire général

Saber CHOWDHURY
Président

F

#IPU137

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE

ORDRE DU JOUR

1. Election du Président et des Vice-Présidents de la 137^{ème} Assemblée
2. Examen des demandes d'inscription d'un point d'urgence à l'ordre du jour de l'Assemblée
3. Débat général sur le thème *Promouvoir le pluralisme culturel et la paix à travers le dialogue interreligieux et interethnique*
4. Partager notre diversité : le 20^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle sur la démocratie (*Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme*)
5. Rapports des Commissions permanentes de la paix et de la sécurité internationale ; du développement durable, du financement et du commerce ; et des Affaires des Nations Unies
6. Approbation du thème d'étude de la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme à la 139^{ème} Assemblée de l'UIP et désignation des rapporteurs

CALENDRIER DE TRAVAIL

Le calendrier de travail de l'Assemblée et des réunions connexes se trouve à l'**Annexe 1**. La Cérémonie inaugurale aura lieu le samedi 14 octobre 2017 à 19 h 30 à l'Expoforum, à Saint-Pétersbourg.

Le Conseil directeur se réunira les 15 et 18 octobre pour étudier et adopter des décisions sur de nombreux sujets liés au fonctionnement et aux activités de l'UIP. Vous trouverez, ci-joint, la convocation de la 201^{ème} session du Conseil directeur de l'UIP.

Le débat général de l'Assemblée commencera le 15 octobre par une séance de haut niveau réservée aux Présidents de parlement. A ses séances des 17 et 18 octobre, l'Assemblée adoptera des résolutions sur le point d'urgence et sur le thème d'étude adopté par la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme. L'Assemblée devrait conclure ses travaux à 18 heures le mercredi 18 octobre.

Le Gouverneur de Saint-Pétersbourg donnera une réception pour tous les chefs de délégation le soir du 18 octobre au Palais Youssoupov.

LIEUX DE REUNION

L'Assemblée à Saint-Pétersbourg aura lieu sur deux sites différents. La plupart des réunions auront lieu au Palais de Tauride. La réunion de l'ASGP et certaines séances des Commissions permanentes se tiendront au Centre parlementaire. Un service de navette assurera des liaisons régulières (toutes les 15 minutes) entre les deux sites afin de permettre aux délégués d'être à l'heure pour leurs réunions.

POINT D'URGENCE

En vertu de l'article 11.1 du Règlement de l'Assemblée et de l'Article 14.2 des Statuts de l'UIP, tout Membre de l'UIP peut demander l'inscription d'un point d'urgence à l'ordre du jour de l'Assemblée. Si l'Assemblée décide d'inscrire un point d'urgence à son ordre du jour, elle l'examinera dans la matinée du lundi 16 octobre 2017. Des dispositions ont été prises pour la tenue, l'après-midi même, d'une réunion du comité de rédaction chargé d'élaborer un projet de résolution. La résolution sera ensuite adoptée par l'Assemblée le 17 octobre 2017.

Toute demande d'inscription d'un point d'urgence doit porter sur une situation majeure et récente, de portée internationale, qui nécessite une action urgente de la part de la communauté internationale et sur laquelle il paraît opportun que l'UIP prenne position et mobilise une réaction parlementaire. Toutes les propositions de point d'urgence seront accompagnées d'un bref mémoire explicatif et d'un projet de résolution définissant clairement la portée du sujet visé par la demande.

COMMISSIONS PERMANENTES

Les quatre Commissions permanentes se réuniront à la 137^{ème} Assemblée de l'UIP.

La Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme étudiera et adoptera une résolution sur le thème d'étude *Partager notre diversité : le 20^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle sur la démocratie*.

Les trois autres Commissions permanentes tiendront des auditions et des réunions-débat sur la base des recommandations de leurs Bureaux respectifs. On trouvera en pièces jointes les projets d'ordre du jour des Commissions permanentes.

Il est rappelé aux Parlements membres qu'il est important que les membres des Bureaux des Commissions permanentes et autres titulaires de mandats soient inclus dans les délégations nationales à l'Assemblée.

PARTICIPATION

Les Membres de l'UIP peuvent désigner un maximum de huit délégués, ou 10 pour les parlements des pays dont la population est égale ou supérieure à 100 millions d'habitants. Le nombre de parlementaires supplémentaires accompagnant les délégations en qualité de conseillers ne doit pas être supérieur à deux.

Les Parlements membres sont invités à tendre vers la parité dans la composition de leur délégation. L'effectif de toute délégation formée exclusivement de parlementaires du même sexe à trois sessions consécutives de l'Assemblée est automatiquement réduit d'une personne.

Les Parlements membres sont en outre invités à intégrer des jeunes parlementaires (ayant moins de 45 ans) dans leur délégation. Le Forum des jeunes parlementaires de l'UIP se réunira le 15 octobre 2017, notamment en vue d'élaborer et de soumettre une contribution aux délibérations de l'Assemblée.

Outre les Secrétaires généraux qui participeront à la session ordinaire de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements (ASGP), les Membres sont encouragés à inclure du personnel parlementaire professionnel (correspondants de l'UIP) dans leurs délégations, en vue d'assurer un soutien approprié durant l'Assemblée ainsi que pour son suivi ultérieur (en particulier pour que les Membres puissent respecter l'obligation statutaire de préparer et de diffuser des rapports détaillant les mesures prises suite aux décisions et résolutions de l'UIP).

Les Membres de l'UIP dont le montant des arriérés est égal ou supérieur à la contribution due par eux pour les deux années complètes écoulées ne peuvent être représentés par plus de deux délégués aux réunions de l'UIP et ne pourront pas participer aux votes (Article 5.2 des Statuts).

Les Membres associés participent aux travaux de l'Assemblée et des Commissions permanentes avec les mêmes droits que les Membres, à l'exception du droit de voter et de présenter des candidats aux mandats électifs.

Les organisations internationales et autres entités invitées par le Conseil directeur à se faire représenter à l'Assemblée en qualité d'observateur ont droit à deux délégués au maximum.

La salle plénière, où se tiendront les séances de l'Assemblée et du Conseil directeur, a une capacité limitée. Des places supplémentaires seront disponibles dans la galerie du Dumsky Hall, au premier étage. Le Secrétariat attribuera des sièges à toutes les délégations en tenant compte du nombre total de participants à l'Assemblée. Au minimum, chaque délégation d'un Parlement membre se verra attribuer le nombre de sièges requis en cas de vote par l'Assemblée ou le Conseil directeur.

BUREAU RESTREINT

Le Bureau restreint de l'Assemblée est composé du Président de l'Assemblée, du Président de l'Union interparlementaire et du Vice-Président du Comité exécutif. Les Présidents des Commissions permanentes peuvent participer aux travaux du Bureau restreint à titre consultatif.

Le Bureau restreint, assisté par le Secrétaire général de l'UIP, a pour mandat de prendre toutes mesures appropriées en vue d'assurer la bonne organisation et le déroulement harmonieux des travaux de l'Assemblée. La première séance du Bureau restreint est prévue en tout début de matinée, le dimanche 15 octobre 2017.

POSTES A POURVOIR PENDANT LA 137^{ème} ASSEMBLEE

Le 18 octobre 2017, le Conseil directeur élira le nouveau Président de l'UIP à bulletin secret. Les candidatures peuvent être présentées jusqu'à 14 h 30, le mardi 17 octobre, accompagnées d'une lettre de motivation signée et d'un bref curriculum vitae. Une note détaillée concernant l'élection du Président de l'UIP est ci-jointe en **Annexe 2**.

Une liste provisoire des postes à pourvoir dans les différents organes de l'UIP sera publiée sur le site web de l'UIP avant l'ouverture de l'Assemblée.

Les Parlements membres, et tout particulièrement les nouveaux Membres et les Membres qui n'occupent pas de poste actuellement à l'UIP, sont encouragés à présenter des candidatures aux principaux Comités et organes de l'UIP (www.ipu.org/strct-f/comtees.htm). Les candidats doivent avoir autant que possible des compétences dans le domaine de travail des organes concernés, et être assurés de l'appui de leurs parlements respectifs pour mener à bien leur fonction à l'UIP.

Etant donné que la réunion du Forum des femmes parlementaires aura lieu le samedi 14 octobre, il est vivement conseillé aux groupes géopolitiques de planifier leurs réunions le vendredi 13 octobre, ou à un autre moment qui n'entre pas en conflit avec la réunion du Forum des femmes parlementaires. Le projet d'ordre du jour du Forum est ci-joint.

Une réunion conjointe avec les Présidents des groupes géopolitiques et les Présidents des Commissions permanentes aura lieu le samedi 14 octobre de 11 h 30 à 13 heures. Les Secrétaires des groupes géopolitiques et des Commissions permanentes sont également invités à participer à cette importante réunion.

ELABORATION DES PROJETS DE RESOLUTION ET CHOIX DES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

La Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme élaborera sa résolution selon le calendrier suivant :

1 ^{er} – 2 juin 2017	Réunion de travail des rapporteurs à Genève.
1 ^{er} juillet 2017	Date limite de dépôt du projet de résolution et du mémoire explicatif au Secrétariat de l'UIP par les rapporteurs.
30 septembre 2017	Date limite de dépôt des amendements au projet de résolution par les Parlements membres.
14-17 octobre 2017	La Commission examine le projet de résolution, l'amende et l'adopte. Les co-rapporteurs présentent le projet de résolution et dispensent des conseils durant le processus de rédaction.
18 octobre 2017	La 137 ^{ème} Assemblée de l'UIP adopte formellement la résolution.

Tous les Membres peuvent contribuer à la rédaction des résolutions en soumettant une brève contribution écrite (article 13.1 du Règlement des Commissions permanentes). La date limite pour les contributions écrites à la troisième Commission permanente est déjà passée (30 avril 2017). Les Membres sont encouragés à présenter leurs contributions aux projets de résolution qui seront adoptés à la 138^{ème} Assemblée de l'UIP (mars 2018) par la Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale sur le thème *La pérennisation de la paix pour parvenir au développement durable*, et par la Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce sur le thème *Associer le secteur privé à la mise en œuvre des ODD, notamment dans le domaine des énergies renouvelables*. Les contributions écrites à ces projets de résolution seront acceptées jusqu'au 29 septembre 2017 dernier délai.

Conformément au Règlement des Commissions permanentes, les propositions de thèmes d'étude à traiter par les Commissions permanentes doivent être présentées au plus tard un jour avant la réunion du Bureau de la Commission permanente concernée. Les Membres qui le souhaitent doivent soumettre au Secrétariat de l'UIP, au plus tard le 15 octobre 2017, leurs propositions de thème d'étude à traiter par la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme.

Ces propositions serviront de base aux consultations menées par le Bureau de Commissions permanentes respectives avant qu'une décision finale ne soit prise par la Commission permanente. Lors de l'examen des propositions de thèmes d'étude pour les futures Assemblées, le Bureau peut recommander l'une des propositions reçues, en combiner deux ou plus portant sur un même sujet ou regrouper des sujets proches en un seul thème, proposer un autre thème ou décider de présenter plus d'un thème à la Commission permanente.

DEBAT GENERAL (point 3 de l'ordre du jour)

Le débat général de la 137^{ème} Assemblée aura pour thème général *Promouvoir le pluralisme culturel et la paix à travers le dialogue interreligieux et interethnique*. Une note d'orientation sur ce thème sera publiée sur la page web de l'Assemblée le moment venu.

En vertu des dispositions du Règlement de l'Assemblée, chaque délégation a un temps de parole de huit minutes à moins que le Bureau restreint n'en décide autrement. Lorsque deux orateurs de la même délégation sont inscrits au débat, ils se partagent ces huit minutes de la manière qui convient. Pour les Observateurs, en application des décisions prises par le Conseil directeur de l'UIP, le temps de parole est de cinq minutes.

Au vu du nombre croissant des Membres de l'UIP (qui entraîne un nombre potentiel croissant d'orateurs au débat général) et des problèmes de gestion du temps de parole rencontrés aux Assemblées précédentes, le Bureau restreint pourrait envisager de limiter la prise de parole au débat général (sept minutes pour les Membres et quatre minutes pour les Observateurs).

L'inscription se fait au Service d'inscription des orateurs, situé devant l'entrée principale de la salle plénière (Dumsky Hall), au rez-de-chaussée du Palais de Tauride. L'inscription sera ouverte 24 heures avant le début de la première séance plénière de l'Assemblée, soit le samedi 14 octobre à 11 heures.

Les Membres peuvent aussi communiquer le nom de leur(s) orateur(s) à l'avance au Secrétariat de l'UIP par courriel ou par fax au moyen du "Formulaire de pré-inscription des orateurs" ci-joint (**Annexe 3**). Comme de coutume, l'ordre définitif des orateurs aura été déterminé par un tirage au sort public, qui aura lieu à 18 heures le samedi 14 octobre 2017 (article 23.2 du Règlement de l'Assemblée).

VICE-PRESIDENTS DE L'ASSEMBLEE

Conformément à l'article 7.3 du Règlement de l'Assemblée, toute délégation parlementaire peut désigner l'un de ses membres en qualité de vice-président(e) de l'Assemblée. Certains d'entre eux seront appelés à remplacer la Présidente ou le Président de l'Assemblée pendant une séance ou partie de séance.

Les délégations sont priées d'indiquer le nom du parlementaire désigné comme vice-président(e) de l'Assemblée lorsqu'elles se présenteront au Service d'inscription de l'UIP à Saint-Pétersbourg. A défaut, elles pourront le faire auprès du Service de dépôt et de contrôle des documents (Bureaux du Secrétariat de l'UIP, rez-de-chaussée du Palais de Tauride) au plus tard le samedi 14 octobre 2017.

TABLEAU DE REPARTITION DES VOIX

On trouvera à l'**Annexe 4** un tableau provisoire de répartition des voix auxquelles les délégations ont droit durant la 137^{ème} Assemblée.

Les Parlements membres sont priés de vérifier les chiffres qui correspondent à leur nom et, si besoin est, de communiquer par écrit au Secrétariat de l'UIP à Genève, de préférence avant l'Assemblée, toute demande de modification. Le tableau définitif de répartition des voix à l'Assemblée sera distribué à l'ouverture de la session.

LANGUES ET DOCUMENTS

Le Secrétariat de l'UIP assurera l'interprétation simultanée dans les langues de travail de l'Assemblée de l'UIP (anglais, arabe, espagnol et français) pour les réunions de tous les organes statutaires.

Quatre autres canaux d'interprétation ont été réservés pour le chinois, le japonais, le portugais et le russe, pour les séances de l'Assemblée, du Conseil directeur et pour certaines réunions des Commissions permanentes. Les cabines correspondantes seront mises gratuitement à disposition des équipes d'interprètes pour ces langues.

Les délégués pourront, à titre exceptionnel, s'exprimer dans une autre langue, à la condition qu'ils prennent des dispositions pour que leur intervention soit interprétée dans l'une ou l'autre des langues officielles de l'UIP (l'anglais et le français) par une personne désignée par eux, qui pourra utiliser une cabine d'interprétation. Afin que toutes les dispositions requises puissent être prises en temps voulu, les délégations sont priées de contacter suffisamment à l'avance Mme F. Steinig-Huang, chef interprète, ou les interprètes de la cabine anglaise affectés à la réunion à laquelle le discours doit être prononcé. En outre, huit exemplaires du discours traduit dans l'une des langues officielles de l'UIP seront remis au chef interprète ou aux interprètes de la cabine anglaise pour être distribués aux autres interprètes.

Les délégations sont invitées à envoyer une version électronique (PDF) de leurs discours à speeches@ipu.org, **au moins trois heures avant que le discours ne soit prononcé** pour assurer une interprétation simultanée de bonne qualité dans les autres langues de travail.

Les discours officiels prononcés lors du débat général seront affichés sur la page web de l'Assemblée et intégrés aux comptes rendus de l'Assemblée. En raison de limites techniques, seuls les discours en anglais, français et espagnol seront publiés.

Les documents relatifs aux travaux de l'Assemblée, du Conseil directeur, des Commissions permanentes et autres organes de l'UIP, ainsi que des autres événements ayant lieu à l'occasion de la 137^{ème} Assemblée, seront affichés sur le site web de l'UIP à l'adresse www.ipu.org/conf-f/137agnd.htm et disponibles dans l'application de l'Assemblée.

Les organes directeurs de l'UIP ayant décidé de réduire l'empreinte carbone de l'Organisation et de poursuivre les efforts de diminution du gaspillage de papier, les documents relatifs aux différentes séances de l'Assemblée ne seront imprimés qu'en un nombre d'exemplaires limité.

APPLICATION DE L'ASSEMBLEE

Une application sera disponible pour la 137^{ème} Assemblée en téléchargement gratuit début septembre 2017.

Un point d'information dédié à l'application de l'Assemblée sera installé sur le lieu de l'Assemblée. Ce guichet aidera les délégués à télécharger et utiliser l'application. Il sera situé près de Ekaterininsky Hall, au rez-de-chaussée du Palais de Tauride, et sera ouvert de 9 heures à 18 h 30, du 13 au 18 octobre 2017.

Un guide utilisateur concis en anglais et en français sera publié sur le site web et distribué, sur demande, au Service d'inscription et d'information.

L'application doit permettre la consultation en ligne des documents officiels de l'UIP dans le cadre de la politique PaperSmart de l'UIP, et faciliter la participation des délégués aux Assemblées de l'UIP.

REUNIONS D'AUTRES INSTANCES

Les organes de l'UIP ci-après se réuniront aussi à l'occasion de l'Assemblée :

- Comité exécutif (12, 13 et 17 octobre, à huis clos) ;
- Sous-Comité des finances (11 octobre, à huis clos) ;
- Forum des femmes parlementaires (14 octobre, séances publiques) ;
- Forum des jeunes parlementaires de l'UIP (15 octobre, séance publique) ;
- Conseil du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP (15 octobre, à huis clos) ;
- Bureau des femmes parlementaires (14 et 18 octobre, à huis clos) ;
- Groupe du partenariat entre hommes et femmes (13 et 17 octobre, à huis clos) ;
- Comité des droits de l'homme des parlementaires (du 13 au 17 octobre, à huis clos) ;
- Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient (14 et 16 octobre, à huis clos) ;
- Groupe de facilitateurs concernant Chypre (14 octobre, à huis clos) ;
- Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire (DIH) (17 octobre, à huis clos) ;
- Séance publique du Comité du DIH (17 octobre, séance publique) ;
- Groupe consultatif sur la santé (17 octobre, à huis clos, en anglais seulement).

L'Association des Secrétaires généraux des Parlements (ASGP) siègera au Centre parlementaire.

RESULTATS DE L'ASSEMBLEE

Toutes les délégations recevront deux exemplaires de la brochure des *Résultats* de la 137^{ème} Assemblée. Ce document pourra en outre être consulté sur le site web de l'UIP deux semaines après la clôture de l'Assemblée, date à laquelle une version électronique complète pourra être téléchargée au format PDF.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

On trouvera plus ample information dans le Guide de l'Assemblée qui sera distribué aux délégations lors de l'inscription, à Saint-Petersbourg. Les délégués auront à leur disposition le Journal quotidien de l'Assemblée dans chaque salle de réunion ainsi qu'au Service d'inscription et d'information, sur le site web de l'UIP (www.ipu.org/conf-f/137agnd.htm) et dans l'application de l'Assemblée. Celui-ci leur fournira les dernières informations sur le programme des réunions et d'autres renseignements importants.

INSCRIPTION ET VISAS

Toutes les délégations sont priées de respecter la date limite d'inscription fixée au 3 octobre 2017.

Elles sont invitées à utiliser le système d'inscription en ligne mis en place par l'UIP. On trouvera à l'**Annexe 5** des indications sur ce système, qui sera opérationnel à partir du 19 juin 2017. Il est recommandé qu'une seule personne coordonne l'inscription de la délégation et ait accès au système d'inscription.

En cas de difficulté, les délégations peuvent contacter le Service d'inscription et d'information à l'adresse suivante : postbox@ipu.org. Si, pour une quelconque raison, un Parlement ne peut pas s'inscrire en ligne, la composition de sa délégation peut être communiquée par courriel à cette même adresse ou par fax au +41 22 919 41 60.

Le Service d'inscription et d'information sera ouvert au Palais de Tauride le mercredi 11 octobre 2017, de 9 à 18 heures, puis du 12 au 17 octobre de 8 à 19 heures, ainsi que le mercredi 18 octobre de 8 à 18 heures.

Les badges de l'Assemblée comporteront les photos des délégués. Par conséquent, une photo en couleur d'une résolution de 480x640 pixels ou plus, au format JPEG (jpg) et de 300 dpi doit être envoyée par courriel pour chacun des participants à info@ipu137russia.org d'ici le 1^{er} septembre 2017. Le nom du fichier doit comprendre le nom du participant, son titre et le nom de son pays.

La Note d'informations générales, préparée par le Parlement hôte, contient des informations détaillées concernant les **demandes de visas**.

SEJOUR DES DELEGUES A SAINT-PETERSBOURG

Pour toutes les questions d'ordre logistique relatives au séjour des délégués à Saint-Petersbourg (service d'accueil, réservations de chambres d'hôtel, etc.), les délégations sont invitées à utiliser le site web mis en place par le Parlement de la Fédération de Russie pour la 137^{ème} Assemblée, à l'adresse : www.ipu137russia.org.

On trouvera, dans la Note d'informations générales jointe à l'invitation du Parlement de la Fédération de Russie, tous les renseignements utiles sur le séjour des délégués à Saint-Petersbourg. Des informations complémentaires, notamment les options pour la réservation en ligne de chambres d'hôtel, figurent également sur le site web du Parlement hôte. Les réservations de chambres d'hôtel devront être faites le plus tôt possible. Il est rappelé aux délégations que, conformément aux pratiques de l'UIP, les frais de déplacement international et d'hébergement sont à la charge de leurs institutions respectives.

Au besoin, le Secrétariat national du Parlement de la Fédération de Russie pourra donner des informations complémentaires aux délégations et leur fournir une assistance :

26, B. Dmitrovka str.
Secrétariat du Parlement
Moscou, 103426
Fédération de Russie


Téléphone : + 7 495 697 59 52
Fax : + 7 495 697 98 40
Courriel : cfipo@yandex.ru
Site web : www.ipu137russia.org

Le Parlement de la Fédération de Russie offrira une assistance concernant les réservations d'hébergement des délégations et les demandes de visas. Par conséquent, toute communication relative à ces questions doit être adressée directement au Parlement.


PROGRAMME DE TRAVAIL GENERAL DE LA 137^{ème} ASSEMBLEE ET REUNIONS CONNEXES

Saint-Pétersbourg, 14 au 18 octobre 2017






Mercredi 11 octobre 2017

	9:00 – 18:00	Ouverture de l'inscription <i>Bâtiment annexe, à côté de l'entrée du Palais de Tauride</i>
	11:00 – 13:00	Sous-Comité des finances*
	15:00 – 18:00	<i>Reading Room (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>

Jeudi 12 octobre 2017

	10:00 – 13:00	Comité exécutif*
	15:00 – 18:00	<i>Reading Room (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>

Vendredi 13 octobre 2017

	9:00 – 10:00	Groupe du partenariat entre hommes et femmes* <i>Reading Room (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	9:30 – 13:00	Comité des droits de l'homme des parlementaires* <i>Salle n° 16 (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	10:00 – 13:00	Comité exécutif* <i>Reading Room (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	14:30 – 18:00	Comité des droits de l'homme des parlementaires* <i>Salle n° 16 (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	15:00 – 18:00	Comité exécutif* <i>Reading Room (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>

Samedi 14 octobre 2017

	9:00 – 10:00	Bureau des femmes parlementaires* <i>Reading Room (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	10:00 – 11:00	Réunion des conseillers et secrétaires de délégations <i>Salle n° 1 (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	10:00 – 11:30	Groupe de facilitateurs concernant Chypre* <i>Salle n° 115 (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	10:30 – 13:00	Forum des femmes parlementaires <i>Dumsky Hall (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	11:30 – 13:00	Réunion avec les Présidents des groupes géopolitiques et les Présidents des Commissions permanentes* <i>Salle n° 16 (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	14:30 – 17:30	Forum des femmes parlementaires <i>Dumsky Hall (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	14:30 – 18:00	Comité des droits de l'homme des parlementaires* <i>Salle n° 16 (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	15:00 – 18:00	Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient * <i>Reading Room (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	19:30 – 20:30	Cérémonie inaugurale <i>ExpoForum, Saint-Pétersbourg</i>












* à huis clos

Dimanche 15 octobre 2017

	8:00 – 9:00	Bureau restreint de l'Assemblée* <i>Salle n° 6 (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	8:30 – 9:30	Conseil du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP* <i>Reading Room (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	9:00 – 11:00	Conseil directeur <i>Dumsky Hall (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	9:30 – 13:00	Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme Présentation et débat sur le projet de résolution intitulé <i>Partager notre diversité : le 20^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle sur la démocratie</i> <i>Salle n° 1 (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	10:00 – 13:00	Forum des jeunes parlementaires de l'UIP <i>Multi-functional Hall (2^{ème} étage), Centre parlementaire</i>
	10:00 – 11:30	Bureau de la Commission permanente des Affaires des Nations Unies <i>Salle n° 16 (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	11:00 – 13:00	Assemblée : début du débat général intitulé <i>Promouvoir le pluralisme culturel et la paix à travers le dialogue interreligieux et interethnique</i> <i>Dumsky Hall (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	13:00 – 14:30	Séance interactive sur le thème <i>Éliminer le VIH/sida grâce à la santé sexuelle et génésique : il est urgent que les parlements agissent</i> <i>Reading Room (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	14:30 – 17:00	Assemblée : débat général <i>Dumsky Hall (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	14:30 – 18:30	Commission permanente des Affaires des Nations Unies Réunions-débat sur : <ul style="list-style-type: none">- <i>Le rôle de l'Assemblée générale des Nations Unies dans la gouvernance internationale : la voie à suivre, et</i>- <i>La dimension parlementaire des Nations Unies : en cours de réalisation depuis 20 ans</i> <i>Multi-functional Hall (2^{ème} étage), Centre parlementaire</i>
	14:30 – 18:00	Comité des droits de l'homme des parlementaires* <i>Salle n° 16 (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	14:30 – 18:30	Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme Rédaction du projet de résolution en plénière <i>Salle n° 1 (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	15:00 – 18:00	Séance interactive sur <i>Les résultats clés du Rapport parlementaire mondial 2017</i> <i>Anglais et français uniquement</i> <i>Reading Room (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	17:00 – 18:30	Assemblée : décision sur le point d'urgence <i>Dumsky Hall (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>

* à huis clos

Lundi 16 octobre 2017

	9:00 – 10:30	Bureau de la Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce* <i>Reading Room (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	9:00 – 13:00	Assemblée - débat sur le point d'urgence et - poursuite du débat général <i>Dumsky Hall (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	9:30 – 13:00	Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme Finalisation en plénière de la rédaction du projet de résolution <i>Salle n° 1 (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	9:30 – 13:00	Comité des droits de l'homme des parlementaires* <i>Salle n° 16 (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
ASGP	11:00 – 12:30	Réunion de l'ASGP <i>Event Hall (2^{ème} étage), Centre parlementaire</i>
	11:00 – 13:00	Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient* <i>Reading Room (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
ASGP	14:30 – 17:30	Réunion de l'ASGP <i>Event Hall (2^{ème} étage), Centre parlementaire</i>
	14:30 – 18:30	Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce - Séance d'information sur <i>La contribution parlementaire à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques 2017</i> - Débat sur le thème <i>Associer le secteur privé à la mise en œuvre des ODD, notamment dans le domaine des énergies renouvelables</i> <i>Multi-functional Hall (2^{ème} étage), Centre parlementaire</i>
	14:30 – 18:30	Assemblée : poursuite du débat général <i>Dumsky Hall (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	14:30 – 18:30	Eventuel comité de rédaction pour le point d'urgence* <i>Reading Room (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	14:30 – 16:30	Bureau de la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme* <i>Salle n° 16 (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	15:00 – 17:00	Séance interactive sur le thème <i>Parvenir à un traité d'interdiction des armes nucléaires</i> <i>Salle n° 1 (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	17:00 – 18:30	Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire* <i>Salle n° 16 (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>

* à huis clos

Mardi 17 octobre 2017

	9:00 – 10:00	Groupe du partenariat entre hommes et femmes* <i>Reading Room (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	9:00 – 10:30	Séance interactive sur l'e-Parlement <i>Les outils numériques des parlementaires</i> <i>Salle n° 1 (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	9:00 – 12:00	Groupe consultatif sur la santé (ANGLAIS UNIQUEMENT)* <i>Salle n° 115 (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	9:00 – 13:00	Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale - Audition d'experts sur le thème <i>La pérennisation de la paix pour parvenir au développement durable</i> - Réunion-débat sur <i>La mise en œuvre de la résolution précédente sur la cyber-guerre</i> <i>Multi-functional Hall (2^{ème} étage), Centre parlementaire</i>
ASGP	10:00 – 12:30	Réunion de l'ASGP <i>Event Hall (2^{ème} étage), Centre parlementaire</i>
	10:30 – 13:00	Comité exécutif* <i>Reading Room (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	11:00 – 13:00	Séance publique du Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire sur le thème <i>Quarante ans après l'adoption du Protocole additionnel aux Conventions de Genève : dans quelle mesure le droit protège-t-il encore dans un contexte de conflit armé contemporain ?</i> <i>Salle n° 1, Palais de Tauride</i>
	11:00 – 13:00	Débat paritaire intitulé <i>Tenir les cordons de la bourse : exercer un contrôle dans l'intérêt général</i> <i>Dumsky Hall (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	14:30 – 16:00	Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme Adoption du projet de résolution <i>Salle n° 1 (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	14:30 – 16:00	Bureau de la Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale* <i>Reading Room (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
ASGP	14:30 – 17:30	Réunion de l'ASGP <i>Event Hall (2^{ème} étage), Centre parlementaire</i>
	14:30 – 18:00	Comité des droits de l'homme des parlementaires * <i>Salle n° 16 (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	14:30 – 18:30	Assemblée - adoption de la résolution sur le point d'urgence et - clôture du débat général <i>Dumsky Hall (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	16:30 – 18:30	Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce Réunion-débat sur le thème <i>Atteindre les plus hautes normes réalisables en matière de santé pour tous au moyen de la science et de la recherche</i> <i>Salle n° 1 (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	16:30 – 18:30	Audition des candidats à la présidence de l'UIP <i>Multi-functional Hall (2^{ème} étage), Centre parlementaire</i>

* à huis clos

Mercredi 18 octobre 2017

	8:00 – 10:00	Bureau des femmes parlementaires* <i>Reading Room (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	9:00 – 13:00	Conseil directeur <i>Dumsky Hall (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
ASGP	10:00 – 12:30	Réunion de l'ASGP <i>Event Hall (2^{ème} étage), Centre parlementaire</i>
	10:30 – 12:30	Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale Réunion-débat sur <i>Le rôle du parlement dans le suivi de l'action des forces armées nationales participant aux opérations de maintien de la paix de l'ONU</i> <i>Salle n° 1 (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	14:30	Conseil directeur <i>Dumsky Hall (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
	A la fin du Conseil directeur	Assemblée - adoption des résolutions - rapports des Commissions permanentes - document final du débat général et - séance de clôture <i>Dumsky Hall (rez-de-chaussée), Palais de Tauride</i>
ASGP	14:30 – 17:30	Réunion de l'ASGP <i>Event Hall (2^{ème} étage), Centre parlementaire</i>

Légende :

Assemblée /
Conseil directeur



Commissions /
Réunions-débat



Autres réunions de
l'Assemblée, y compris
les réunions à huis clos



* à huis clos



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

137^{ème} Assemblée de l'UIP

Saint-Petersbourg (Fédération de Russie)

14 – 18 octobre 2017



A/137/C.1
Annexe 2

Election du Président de l'Union interparlementaire

Le Président de l'Union interparlementaire est le chef politique de l'Organisation. Il préside le Conseil directeur et le Comité exécutif. Le Conseil élit le Président pour un mandat de trois ans à la deuxième Assemblée de l'année. Selon les Statuts et Règlements de l'UIP, *"le Président sortant n'est pas rééligible avant trois ans et doit être remplacé par une personne appartenant à un autre Parlement. On s'efforce alors d'assurer une rotation régulière entre les différents groupes géopolitiques"*.

Les dispositions relatives au mandat de Président figurent à l'article 19 des Statuts de l'UIP et aux articles 6 à 11 du Règlement du Conseil directeur. Elles sont complétées par la pratique telle qu'elle a évolué au cours des années.

Le principe de la rotation régionale est généralement observé. Au cours des vingt dernières années, la présidence de l'UIP a été assurée par d'éminents parlementaires des pays suivants : Egypte (Groupe arabe, 1994-1997), Espagne (Groupe des Douze Plus, 1997-1999), Inde (Groupe Asie-Pacifique, 1999-2002), Chili (Groupe d'Amérique latine et des Caraïbes, 2002-2005), Italie (Groupe des Douze Plus, 2005-2008), Namibie (Groupe africain, 2008-2011), Maroc (Groupe arabe, 2011-2014) et Bangladesh (Groupe Asie-Pacifique, 2014-2017)¹.

Il n'existe pas de critères officiels pour l'élection du Président de l'UIP, à part le fait qu'il soit un parlementaire en exercice, qui prévoit de le rester pour la durée du mandat de Président de l'UIP (dans le cas présent, 2017-2020). Par le passé, les Présidents de l'UIP ont toujours été des leaders politiques exceptionnels, jouissant d'une notoriété nationale et internationale, fermement attachés aux valeurs et aux principes fondamentaux de l'UIP – en particulier à la promotion de la démocratie, des droits de l'homme et de l'état de droit – et capables d'investir le temps et l'énergie non négligeables nécessaires à l'exercice efficace des hautes fonctions de Président de l'UIP.

Tandis que l'UIP joue un rôle de plus en plus important dans le dialogue politique et l'entente dans les pays et entre eux, le Président de l'UIP doit être un médiateur et un réconciliateur, alliant tact, crédibilité et respect pour tous les Membres de l'UIP, dans toute leur diversité. Il est appelé à interagir régulièrement avec les chefs d'Etat et de gouvernement, les Présidents de parlement, le Secrétaire général de l'ONU et d'autres hauts fonctionnaires. Il devrait idéalement avoir une bonne maîtrise d'au moins une des langues officielles de l'UIP : l'anglais et le français. En tant qu'organisation sensible au genre, l'UIP accorde également une grande importance à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation politique des femmes à tous les niveaux.

L'élection du Président de l'UIP est officiellement annoncée dans la convocation de la session du Conseil au cours de laquelle l'élection aura lieu. Elle doit être communiquée au moins quatre mois avant l'ouverture de la session ordinaire du Conseil (dans le cas présent, à la mi-juin 2017).

¹ La liste complète des anciens Présidents de l'UIP peut être consultée ici : www.ipu.org/strct-f/presdnt.htm

Les candidats potentiels exprimeront leur intérêt pour le poste de Président de l'UIP au moyen d'une lettre officielle adressée au Secrétaire général de l'UIP. La lettre soulignera les aptitudes et compétences clés du candidat, ainsi que sa vision de la promotion du plan stratégique de l'UIP, et devra être accompagnée d'un bref CV. Les candidatures peuvent être soumises par le candidat lui-même, par un parlement ou groupe de parlements, ou par un ou plusieurs groupes géopolitiques. Il n'y a pas de date limite officielle pour la soumission des candidatures, mais en pratique, il est important qu'elles soient soumises suffisamment à l'avance afin de pouvoir anticiper la traduction et la distribution.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une exigence formelle, on s'attend en pratique à ce que les candidats au poste de président puissent compter sur l'appui financier et matériel de leur parlement dans l'exercice de la présidence de l'UIP.

Les candidats se présenteront aux Membres de l'UIP lors de la 137^{ème} Assemblée de l'UIP, qui se tiendra à Saint-Petersbourg, Fédération de Russie, du 14 au 18 octobre 2017. Selon la pratique habituelle, les candidats seront conviés pour des audiences par les groupes géopolitiques, le Forum des femmes parlementaires et le Forum des jeunes parlementaires de l'UIP.

L'élection du Président aura lieu à la dernière séance du Conseil. Le vote se fera à bulletin secret. Trois délégués de chaque Parlement membre peuvent voter, à condition que les deux sexes soient représentés ; sinon, seuls deux délégués peuvent voter. Cette année, le vote aura lieu le 18 octobre.

Le candidat qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés sera élu Président. Si aucun candidat n'obtient cette majorité lors du premier tour de scrutin, le candidat qui a reçu le moins de votes sera éliminé et des tours supplémentaires auront lieu jusqu'à ce que l'un des candidats obtienne la majorité absolue.

Genève, le 10 mai 2017



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

137^{ème} Assemblée de l'UIP

Saint-Petersbourg (Fédération de Russie) 14 – 18 octobre 2017



A/137/C.1
Annexe 3

FORMULAIRE DE PRE-INSCRIPTION DES ORATEURS

DEBAT GENERAL SUR LE THEME

**PROMOUVOIR LE PLURALISME CULTUREL ET LA PAIX A TRAVERS
LE DIALOGUE INTERRELIGIEUX ET INTERETHNIQUE**

(POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR)

**PARLEMENT OU
ORGANISATION**

	Veuillez entourer le titre de civilité correspondant	Nom	Prénom (s)	L'intéressé(e) préside-t-il (elle) le Parlement ?
1	M. / Mme			Oui / Non
2*	M. / Mme			Oui / Non



* Seuls les parlements membres de l'UIP et les Membres associés ont droit à un second orateur.

DATE: **SIGNATURE:**

Veuillez remplir ce formulaire et le retourner jusqu'à 18 heures (heure suisse) le 6 octobre 2017 au plus tard au Secrétariat de l'UIP par :

Fax : + 41 22 919 41 60 ou courriel : postbox@ipu.org

TABLEAU PROVISOIRE DE REPARTITION DES VOIX A LA 136^{ème} ASSEMBLEE
(Conformément à l'Article 15.2 des Statuts)

	MEMBRES	Voix d'après a)	Population des pays en millions	Voix d'après b)	Total des voix
1.	Afghanistan	10	24.1	4	14
2.	Afrique du Sud	10	51.7	7	17
3.	Albanie	10	3.0	1	11
4.	Algérie	10	33.2	5	15
5.	Allemagne	10	81.3	9	19
6.	Andorre	10	0.08	0	10
7.	Angola	10	25.7	4	14
8.	Arabie saoudite	10	27.1	4	14
9.	Argentine	10	41.0	6	16
10.	Arménie	10	3.4	1	11
11.	Australie	10	21.0	4	14
12.	Autriche	10	8.4	2	12
13.	Azerbaïdjan	10	9.5	2	12
14.	Bahreïn	10	1.2	1	11
15.	Bangladesh	10	153.0	10	20
16.	Bélarus	10	10.2	3	13
17.	Belgique	10	11.2	3	13
18.	Bénin	10	7.6	2	12
19.	Bhoutan	10	0.7	0	10
20.	Bolivie (Etat plurinational de)	10	6.7	2	12
21.	Bosnie-Herzégovine	10	4.3	1	11
22.	Botswana	10	1.3	1	11
23.	Brésil	10	204.4	12	22
24.	Bulgarie	10	8.5	2	12
25.	Burkina Faso	10	10.4	3	13
26.	Burundi	10	5.2	2	12
27.	Cambodge	10	10.7	3	13
28.	Cameroun	10	12.9	3	13
29.	Canada	10	30.8	5	15
30.	Cap-Vert	10	0.3	0	10
31.	Chili	10	15.1	3	13
32.	Chine	10	1 200.0	13	23
33.	Chypre	10	0.7	0	10
34.	Colombie	10	29.5	4	14
35.	Comores	10	0.7	0	10
36.	Congo	10	1.9	1	11
37.	Costa Rica	10	3.3	1	11
38.	Côte d'Ivoire	10	15.5	3	13
39.	Croatie	10	4.8	1	11
40.	Cuba	10	10.2	3	13
41.	Danemark	10	5.2	2	12
42.	Djibouti	10	0.79	0	10
43.	Egypte	10	85.7	9	19
44.	El Salvador	10	5.3	2	12
45.	Emirats arabes unis	10	2.5	1	11
46.	Equateur	10	14.0	3	13
47.	Espagne	10	39.4	5	15
48.	Estonie	10	1.5	1	11
49.	Ethiopie	10	87.9	9	19

MEMBRES		Voix d'après a)	Population des pays en millions	Voix d'après b)	Total des voix
50.	Ex-Rép. yougoslave de Macédoine	10	2.3	1	11
51.	Fédération de Russie	10	148.8	10	20
52.	Fidji	10	0.80	0	10
53.	Finlande	10	5.4	2	12
54.	France	10	65.8	8	18
55.	Gabon	10	1.0	1	11
56.	Gambie	10	1.5	1	11
57.	Géorgie	10	4.7	1	11
58.	Ghana	10	25.0	4	14
59.	Grèce	10	10.2	3	13
60.	Guatemala	10	8.2	2	12
61.	Guinée	10	10.6	3	13
62.	Guinée-Bissau	10	1.5	1	11
63.	Guinée équatoriale	10	1.0	1	11
64.	Guyana	10	0.76	0	10
65.	Haïti	10	10.2	3	13
66.	Honduras	10	8.1	2	12
67.	Hongrie	10	10.4	3	13
68.	Inde	10	1 000.3	13	23
69.	Indonésie	10	206.0	12	22
70.	Iran (République islamique d')	10	60.5	8	18
71.	Iraq	10	26.7	4	14
72.	Irlande	10	4.5	1	11
73.	Islande	10	0.31	0	10
74.	Israël	10	6.7	2	12
75.	Italie	10	57.0	7	17
76.	Japon	10	123.6	10	20
77.	Jordanie	10	5.5	2	12
78.	Kazakhstan	10	17.0	3	13
79.	Kenya	10	38.6	5	15
80.	Kirghizistan	10	5.5	2	12
81.	Koweït	10	2.2	1	11
82.	Lesotho	10	2.1	1	11
83.	Lettonie	10	2.7	1	11
84.	Liban	10	2.4	1	11
85.	Libye	10	3.9	1	11
86.	Liechtenstein	10	0.03	0	10
87.	Lituanie	10	3.9	1	11
88.	Luxembourg	10	0.4	0	10
89.	Madagascar	10	20.6	4	14
90.	Malaisie	10	22.7	4	14
91.	Malawi	10	13.9	3	13
92.	Maldives	10	0.35	0	10
93.	Mali	10	16.4	3	13
94.	Malte	10	0.3	0	10
95.	Maroc	10	31.5	5	15
96.	Maurice	10	1.02	1	11
97.	Mauritanie	10	3.1	1	11
98.	Mexique	10	104.0	10	20
99.	Micronésie (Etats fédérés de)	10	0.10	0	10
100.	Monaco	10	0.03	0	10

MEMBRES		Voix d'après a)	Population des pays en millions	Voix d'après b)	Total des voix
101.	Mongolie	10	2.9	1	11
102.	Monténégro	10	0.62	0	10
103.	Mozambique	10	12.1	3	13
104.	Myanmar	10	60.3	8	18
105.	Namibie	10	1.5	1	11
106.	Népal	10	26.4	4	14
107.	Nicaragua	10	5.1	2	12
108.	Niger	10	16.5	3	13
109.	Nigéria	10	140.4	10	20
110.	Norvège	10	5.0	2	12
111.	Nouvelle-Zélande	10	4.4	1	11
112.	Oman	10	2.5	1	11
113.	Ouganda	10	34.6	5	15
114.	Pakistan	10	160.9	11	21
115.	Palaos	10	0.02	0	10
116.	Palestine	10	3.9	1	11
117.	Panama	10	1.7	1	11
118.	Papouasie-Nouvelle-Guinée	10	3.0	1	11
119.	Paraguay	10	5.7	2	12
120.	Pays-Bas	10	15.3	3	13
121.	Pérou	10	23.0	4	14
122.	Philippines	10	62.1	8	18
123.	Pologne	10	38.5	5	15
124.	Portugal	10	10.3	3	13
125.	Qatar	10	0.88	0	10
126.	République arabe syrienne	10	12.5	3	13
127.	République centrafricaine	10	5.1	2	12
128.	République de Corée	10	50.8	7	17
129.	Rép. dém. du Congo	10	56.8	7	17
130.	Rép. dém. populaire lao	10	5.6	2	12
131.	République dominicaine	10	9.0	2	12
132.	République de Moldova	10	4.3	1	11
133.	Rép. populaire dém. de Corée	10	20.9	4	14
134.	République tchèque	10	10.5	3	13
135.	République-Unie de Tanzanie	10	34.4	5	15
136.	Roumanie	10	23.0	4	14
137.	Royaume-Uni	10	60.2	8	18
138.	Rwanda	10	6.2	2	12
139.	Saint-Marin	10	0.02	0	10
140.	Samoa	10	0.17	0	10
141.	Sao Tomé-et-Principe	10	0.16	0	10
142.	Sénégal	10	7.0	2	12
143.	Serbie	10	9.7	2	12
144.	Seychelles	10	0.08	0	10
145.	Sierra Leone	10	4.9	1	11
146.	Singapour	10	5.08	2	12
147.	Slovaquie	10	5.2	2	12
148.	Slovénie	10	1.9	1	11
149.	Somalie	10	10.4	3	13
150.	Soudan	10	33.4	5	15
151.	Soudan du Sud	10	10.0	3	13
152.	Sri Lanka	10	17.0	3	13
153.	Suède	10	10.0	3	13

MEMBRES		Voix d'après a)	Population des pays en millions	Voix d'après b)	Total des voix
154.	Suisse	10	6.7	2	12
155.	Suriname	10	0.4	0	10
156.	Swaziland	10	1.1	1	11
157.	Tadjikistan	10	5.1	2	12
158.	Tchad	10	11.3	3	13
159.	Thaïlande	10	60.1	8	18
160.	Timor-Leste	10	0.92	0	10
161.	Togo	10	5.4	2	12
162.	Tonga	10	0.10	0	10
163.	Trinité-et-Tobago	10	1.22	1	11
164.	Tunisie	10	10.2	3	13
165.	Turquie	10	76.6	8	18
166.	Tuvalu	10	0.01	0	10
167.	Ukraine	10	50.1	7	17
168.	Uruguay	10	3.2	1	11
169.	Venezuela (Rép. bolivarienne du)	10	30.0	5	15
170.	Viet Nam	10	90.3	9	19
171.	Yémen	10	10.5	3	13
172.	Zambie	10	10.9	3	13
173.	Zimbabwe	10	10.4	3	13



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

137^{ème} Assemblée de l'UIP

Saint-Petersbourg (Fédération de Russie)
14 – 18 octobre 2017



A/137/C.1

Annexe 5

Note explicative sur l'inscription en ligne à l'UIP

Le système d'inscription en ligne mis en place par le Secrétariat de l'UIP est accessible via le site web de l'UIP, sur la page de la 137^{ème} Assemblée, par simple clic sur le bouton d'inscription. Il sera ouvert du 19 juin 2017 au 3 octobre 2017. Après cette date, les délégués devront s'inscrire auprès du service d'inscription de l'UIP, à l'adresse suivante : registration@ipu.org.

A noter : il est recommandé aux participants de désigner un coordonnateur pour leur délégation qui sera le seul utilisateur du système d'inscription en ligne et qui choisira un mot de passe.

La procédure d'inscription est la suivante :

1. Créez un compte et saisissez les informations demandées sur cette page. Si vous vous êtes déjà inscrits en ligne à une Assemblée, vos identifiants sont toujours valables. Vous pouvez donc les réutiliser.
Si le Secrétariat de l'UIP a ouvert un compte en votre nom avec l'adresse électronique officielle de votre parlement, veuillez envoyer une demande à registration@ipu.org pour plus ample information.
2. Une fois que vous vous avez créé un compte, connectez-vous en utilisant vos nom et mot de passe.
3. Cliquez sur "S'inscrire à cette réunion" pour vous inscrire à la 137^{ème} Assemblée.
4. Cliquez sur "Commencer l'inscription" pour inscrire votre délégation. En votre qualité de coordonnateur de délégation, n'oubliez pas de vous inclure si vous prévoyez d'assister à la réunion.
5. Prière de veiller à :
 - inclure toutes les informations concernant la participation aux **organes directeurs et subsidiaires de l'UIP** sous la rubrique "Titre et fonctions à l'UIP";
 - inclure les informations concernant votre **parlement national** sous la rubrique "Titre et fonctions au Parlement/dans l'Organisation";
 - **NE PAS** écrire TOUT EN MAJUSCULES ;
 - cliquer sur le **symbole "+"** pour ajouter des comités (lorsqu'il y en a plus d'un).
6. Il vous sera possible d'apporter des modifications à vos données jusqu'au 3 octobre 2017. Après cette date, vous devrez vous adresser directement à registration@ipu.org.

Le processus d'inscription comporte une **phase de validation** durant laquelle les administrateurs système examineront votre inscription. Une fois votre inscription validée, vous en recevrez confirmation par courriel. Sinon, l'un de nos administrateurs prendra contact avec vous pour toute démarche nécessitant un suivi.

Si vous avez des questions au sujet de l'inscription, veuillez les adresser à Mme Sally-Anne Sader, Chargée du Service des conférences, à l'adresse suivante : sas@ipu.org, avec copie à l'adresse générale du Secrétariat de l'UIP : postbox@ipu.org, et à registration@ipu.org.

#IPU137



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

137^{ème} Assemblée de l'UIP

Saint-Petersbourg (Fédération de Russie)
14 – 18 octobre 2017



Commission permanente
de la paix et de la sécurité internationale

C-I/137/A.1
14 juin 2017

Projet d'ordre du jour

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Approbation du compte rendu de la session de la Commission tenue lors de la 136^{ème} Assemblée de l'UIP à Dhaka (avril 2017)**

3. **Elections au Bureau**

La Commission pourvoira les postes vacants au Bureau sur la base des candidatures proposées par les groupes géopolitiques.

4. **Audition d'experts sur le thème *La pérennisation de la paix pour parvenir au développement durable***

La résolution emblématique de 2016 sur la pérennisation de la paix et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 se renforcent mutuellement. En effet, le développement durable conduit à des sociétés pacifiques et inclusives, et la paix durable, à son tour, génère un environnement où des personnes de tous horizons et ayant parfois des intérêts contradictoires peuvent travailler ensemble pour le développement de leur pays. La Commission a souhaité inscrire cette question à son ordre du jour en vue de l'adoption d'une résolution sur le sujet à l'occasion de la 138^{ème} Assemblée de l'UIP. Afin de s'y préparer, la Commission tiendra une audition d'experts afin qu'ils partagent leurs opinions avec les membres sur la façon dont les deux concepts ont évolué et sur les défis et les opportunités. Une discussion aura également lieu sur les mesures et les actions que les parlements peuvent envisager en termes de législation, d'élaboration de politiques, d'évaluation et de contrôle. Les co-rapporteurs s'appuieront sur l'audition et le débat ultérieur lors de la préparation de l'avant-projet de résolution.

5. **Réunion-débat sur la mise en œuvre d'une résolution précédente sur la cyber-guerre (Hanoï, 2015)**

En 2015, l'UIP a adopté une résolution intitulée *Cyber-guerre : une grave menace pour la paix et la sécurité mondiale*. Deux ans plus tard, la Commission tiendra une discussion sur la mise en œuvre de cette résolution par les Membres de l'UIP. La réunion-débat comprendra également un exposé sur la manière de s'engager plus activement dans la prévention des conflits dans le cyberspace et de veiller à ce que le cyberspace soit utilisé à des fins pacifiques et dans l'intérêt de tous les pays.

6. **Réunion-débat sur *Le rôle du parlement dans le suivi de l'action des forces armées nationales participant aux opérations de maintien de la paix de l'ONU***

La réunion-débat donnera à la Commission l'occasion d'échanger des points de vue sur les défis liés à la mise en œuvre du suivi parlementaire et du contrôle des actions des forces armées nationales qui participent aux opérations de maintien de la paix de l'ONU. Ces actions visent à renforcer la légitimité démocratique des interventions humanitaires et des missions de maintien de la paix.

7. **Divers**



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

137^{ème} Assemblée de l'UIP

Saint-Petersbourg (Fédération de Russie)
14 – 18 octobre 2017



Commission permanente
du développement durable,
du financement et du commerce

C-II/137/A.1
14 juin 2017

Projet d'ordre du jour

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Approbation du compte rendu de la session de la Commission tenue lors de la 136^{ème} Assemblée de l'UIP à Dhaka (avril 2017)**
3. **Elections au Bureau**

La Commission pourvoira les postes vacants au Bureau sur la base des candidatures proposées par les groupes géopolitiques.

4. **Contribution parlementaire à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques 2017**

Le 12 novembre, une Réunion parlementaire organisée conjointement par l'UIP, le Parlement des Fidji et le Bundestag allemand aura lieu à l'occasion de la COP23 à Bonn. La Commission sera informée des dispositions pratiques pour cette réunion. Les membres de la Commission procéderont également à des échanges de vue au sujet d'un projet de document final.

5. **Débat sur le thème *Associer le secteur privé à la mise en œuvre des ODD, notamment dans le domaine des énergies renouvelables***

Un débat sera organisé autour du thème de la résolution de la Commission qui doit être adoptée à la 138^{ème} Assemblée à Genève. Le débat permettra à la Commission d'échanger des vues sur les moyens les plus efficaces d'associer le secteur privé à la mise en œuvre des ODD. L'accent sera mis plus particulièrement sur les énergies renouvelables en tant que solution durable, fiable, résiliente et abordable en vue d'assurer l'accès universel à l'énergie et de lutter contre les changements climatiques. Le débat permettra également aux co-rapporteurs d'obtenir des informations de départ sur la manière dont les Parlements membres de l'UIP abordent cette question.

6. **Réunion-débat sur le thème *Atteindre les plus hautes normes réalisables en matière de santé pour tous au moyen de la science et de la recherche***

Sans les connaissances scientifiques, il est difficile d'envisager des lois et politiques cohérentes en matière de santé publique. Toutefois, il est de plus en plus admis que l'élaboration d'une politique de santé basée sur des données scientifiques n'est pas qu'un problème technique de transfert et d'échange de connaissances, mais également un défi politique. Les intervenants discuteront des mesures que les parlements peuvent adopter pour combler cet écart et s'assurer que les lois et politiques en matière de santé, et leur mise en œuvre, soient constamment fondées sur des données scientifiques fiables.

7. **Divers**



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

137^{ème} Assemblée de l'UIP

Saint-Petersbourg (Fédération de Russie)
14 – 18 octobre 2017



Commission permanente de la
démocratie et des droits de l'homme

C-III/137/A.1
14 juin 2017

Projet d'ordre du jour

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Approbation du compte rendu de la session de la Commission tenue lors de la 136^{ème} Assemblée de l'UIP à Dhaka (avril 2017)**
3. **Elections au Bureau**
La Commission pourvoira les postes vacants au Bureau sur la base des candidatures proposées par les groupes géopolitiques.
4. ***Partager notre diversité : le 20^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle sur la démocratie***
 - a) Présentation du projet de résolution et du mémoire explicatif par les co-rapporteurs
 - b) Débat sur le projet de résolution
 - c) Préparation et adoption du projet de résolution en plénière
 - d) Désignation d'un rapporteur à la 137^{ème} Assemblée de l'UIP
5. **Préparation des Assemblées suivantes**
 - a) Thème d'étude pour la prochaine résolution à examiner par la Commission
 - b) Ordre du jour de la Commission à la 138^{ème} Assemblée de l'UIP
6. **Divers**

F

#IPU137



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

137^{ème} Assemblée de l'UIP

Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie)
14 – 18 octobre 2017



Commission permanente
des Affaires des Nations Unies

C-IV/137/A.1
14 juin 2017

Projet d'ordre du jour

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Approbation du compte rendu de la session de la Commission tenue lors de la 136^{ème} Assemblée de l'UIP à Dhaka (avril 2017)**
3. **Réunion-débat - *Le rôle de l'Assemblée générale des Nations Unies dans la gouvernance internationale : la voie à suivre***

En tant que principal organe délibérant et décisionnel des Nations Unies, l'Assemblée générale est au centre du système de gouvernance mondiale. Elle est parfois définie comme un "parlement des nations" dans lequel chaque pays participe sur un pied d'égalité. Pourtant, l'Assemblée générale est souvent considérée comme moins pertinente pour gérer les affaires mondiales que le Conseil de sécurité ou d'autres organes moins représentatifs tels que le G20. Cette réunion examinera les réformes récentes visant à renforcer l'autorité de l'Assemblée générale conformément à la vision de la Charte des Nations Unies. Entre autres choses, elle examinera les modalités de travail de l'Assemblée générale, le rôle du Président de l'Assemblée générale, ainsi que le poids juridique des résolutions et des décisions de l'Assemblée générale. Des informations générales sont disponibles sur la page web www.un.org/fr/ga/revitalization/index.shtml.

4. **Réunion-débat - *La dimension parlementaire des Nations Unies : en cours de réalisation depuis 20 ans***

A mesure que le commerce, la finance et les économies nationales dans leur ensemble deviennent plus mondialisés que jamais, et que des problèmes tels que les changements climatiques et la pauvreté font ressortir l'importance de la coopération internationale, le système de gouvernance internationale géré par l'ONU et les organisations apparentées (Organisation mondiale du commerce, Banque mondiale, etc.) a dû s'adapter, tout en cherchant des moyens de devenir plus ouvert et plus transparent.

En tant qu'organisation mondiale des parlements nationaux, l'UIP a ouvert la voie pour rapprocher les représentants des peuples des processus décisionnels de l'ONU. Comme point de départ de cette évolution, on trouve l'idée que les affaires internationales ne sont plus le domaine exclusif du pouvoir exécutif, que l'inclusion des parlements dans les négociations mondiales et dans les processus décisionnels de l'ONU contribuera à renforcer la participation démocratique au niveau mondial tout en facilitant la mise en œuvre des engagements internationaux au sein des pays. Au cours des vingt dernières années, le rôle des parlements nationaux dans les relations internationales, comblant le "déficit démocratique", a été largement reconnu au sein de l'ONU. Cette session dressera le bilan des progrès réalisés et des défis actuels pour renforcer la dimension parlementaire de l'ONU en vue d'une nouvelle résolution de l'Assemblée générale sur l'interaction entre l'ONU, les parlements nationaux et l'UIP au printemps 2018. Des informations générales sont disponibles sur la page web www.ipu.org/strct-f/un.htm.

5. **Divers**

#IPU137



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

137^{ème} Assemblée de l'UIP

Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie)
14 – 18 octobre 2017



CL/201/C.1
14 juin 2017

Convocation de la 201^{ème} session du Conseil directeur de l'UIP

Saint-Pétersbourg, 15 et 18 octobre 2017

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Le Conseil directeur de l'Union interparlementaire tiendra sa 201^{ème} session au Palais de Tauride (*Dumsky Hall*) à Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie).

1. PARTICIPATION

Le Conseil directeur se compose de trois membres de chaque parlement représenté à l'Union interparlementaire. La représentation de chaque parlement au Conseil directeur doit être mixte. Les délégations non mixtes seront limitées à deux membres (article 1.2 du Règlement du Conseil directeur).

2. DEROULEMENT DE LA SESSION

Le Conseil directeur tiendra une première séance le dimanche 15 octobre de 9 heures à 11 heures et commencera par l'examen des points 1 à 6 et, si le temps le permet, le point 7.

A ses deuxième et troisième séances, qui se tiendront le mercredi 18 octobre de 9 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 17 heures approximativement, le Conseil directeur examinera tous les autres points de l'ordre du jour.



#IPU137

3. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

L'ordre du jour provisoire de la session, établi par le Comité exécutif à sa 275^{ème} session (mars 2017), est le suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Approbation du compte rendu de la 200^{ème} session du Conseil directeur

Le compte rendu de la 200^{ème} session a été affiché sur le site web de l'UIP le 19 mai 2017. Les Membres qui souhaiteraient y apporter des rectifications sont priés d'en aviser le Secrétariat de l'UIP par écrit avant l'ouverture de la 201^{ème} session.

3. Questions relatives aux Membres de l'UIP

- a) Demandes d'affiliation et de réaffiliation à l'UIP
Le Conseil directeur examinera la recommandation du Comité exécutif relative à toute demande d'affiliation/réaffiliation.
- b) Situation de certains Membres
- c) Statut d'observateur

4. Rapport du Président

- a) Sur ses activités depuis la 200^{ème} session du Conseil directeur
- b) Sur les activités du Comité exécutif

5. Rapport intérimaire du Secrétaire général sur les activités de l'UIP depuis la 200^{ème} session du Conseil directeur

- a) Rapport oral du Secrétaire général
- b) Rapport annuel des Membres
- c) Journée internationale de la démocratie 2017

6. Situation financière de l'UIP

7. Projet de programme et de budget pour 2018

8. Mise en œuvre de la Stratégie de l'UIP pour 2017-2021

9. Coopération avec le système des Nations Unies

10. Rapports sur de récentes réunions spécialisées de l'UIP

11. Activités des organes pléniers et comités spécialisés

- a) Forum des femmes parlementaires
- b) Comité des droits de l'homme des parlementaires
- c) Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient
- d) Groupe de facilitateurs concernant Chypre
- e) Comité chargé de promouvoir le respect du droit international humanitaire
- f) Groupe du partenariat entre hommes et femmes
- g) Forum des jeunes parlementaires de l'UIP

12. 138^{ème} Assemblée de l'UIP (Genève, 24-28 mars 2018)

13. Prochaines réunions interparlementaires

- a) Réunions statutaires
- b) Réunions spécialisées et autres événements

14. Nomination de deux vérificateurs internes des comptes pour l'exercice 2018 (cf. article 41 du Règlement du Conseil directeur)

- 15. Election de la Présidente/du Président de l'Union interparlementaire**
(Article 19 des Statuts et articles 6, 7 et 8 du règlement du Conseil directeur)

Le Conseil directeur sera appelé à élire une nouvelle Présidente / un nouveau Président pour remplacer M. Saber Chowdhury (Bangladesh), dont le mandat viendra à expiration à la fin de la 201^{ème} session.

- 16. Elections au Comité exécutif**
(cf. Article 21 k) des Statuts et articles 37, 38 et 39 du Règlement du Conseil directeur)

Le Conseil directeur sera appelé à élire deux membres pour remplacer M. I. Liddell-Grainger (Royaume-Uni) et M. N. Schrijver (Pays-Bas) dont le mandat viendra à expiration à la fin de la 201^{ème} session.

- 17. Divers**

4. POINTS SUPPLEMENTAIRES

Conformément à l'article 13 du Règlement du Conseil directeur, tout membre du Conseil peut demander l'inscription de points supplémentaires à son ordre du jour. Il est rappelé que, aux termes de l'Article 20 des Statuts, le mandat du Conseil directeur se limite à la détermination et à l'orientation des activités de l'UIP et au contrôle de leur accomplissement.

Toute demande d'inscription de points supplémentaires à l'ordre du jour est immédiatement transmise par le Secrétariat à tous les membres du Conseil directeur. Après avoir entendu l'avis du Comité exécutif, le Conseil directeur se prononce sur une telle requête à la majorité des suffrages exprimés si la demande a été reçue par le Secrétariat de l'UIP au plus tard 15 jours avant l'ouverture de la session, sinon à la majorité des deux tiers.

5. DOCUMENTS

Dans la mesure du possible, les documents de travail relatifs à divers points de l'ordre du jour provisoire seront adressés aux Membres à l'avance et affichés sur le site web de l'UIP.

Nous nous réjouissons à la perspective de débats fructueux au Conseil directeur en octobre prochain et vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.



Martin CHUNGONG
Secrétaire général
de l'Union interparlementaire



Saber CHOWDHURY
Président
de l'Union interparlementaire



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

137^{ème} Assemblée de l'UIP

Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie)
14 – 18 octobre 2017



FEM/26/C.1
14 juin 2017

Convocation du Forum des femmes parlementaires 26^{ème} session

Saint-Pétersbourg, 14 octobre 2017

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

La 26^{ème} session du Forum des femmes parlementaires se tiendra à l'occasion de la 137^{ème} Assemblée de l'UIP, au Palais de Tauride, Saint-Pétersbourg, Fédération de Russie. Le Forum se réunira le samedi 14 octobre 2017, de 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 17 h 30. Vous trouverez ci-joint le projet d'ordre du jour annoté, qui a été préparé par le Bureau des femmes parlementaires à sa session de Dhaka, en avril 2017.

Lors de sa première séance, le Forum examinera sa contribution aux travaux de la 137^{ème} Assemblée. Il apportera une perspective du genre lors du débat du point 4 de l'ordre du jour de l'Assemblée, *Partager notre diversité : le 20^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle sur la démocratie*. Lors de sa seconde séance, il tiendra un débat sur les commémorations du cinquième anniversaire du Plan d'action pour les parlements sensibles au genre, et procédera à l'audition des candidats à la présidence de l'UIP.

Le Forum organisera également un débat paritaire le mardi 17 octobre 2017, de 11 heures à 13 heures, dans le Dumsky Hall (rez-de-chaussée), au Palais de Tauride. Le débat sera axé sur thème *Tenir les cordons de la bourse : exercer un contrôle dans l'intérêt général* et sera ouvert à tous les membres des délégations, femmes et hommes.

Le Forum des femmes parlementaires est ouvert aux femmes comme aux hommes parlementaires membres des délégations aux Assemblées de l'UIP. Je vous invite donc à encourager les hommes et les femmes membres de votre délégation à y participer.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Martin Chungong
Secrétaire général

Annexe : Projet d'ordre du jour annoté

#IPU137



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

137^{ème} Assemblée de l'UIP

Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie)
14 – 18 octobre 2017



FORUM DES FEMMES PARLEMENTAIRES 26^{ème} SESSION

Saint-Pétersbourg, samedi 14 octobre 2017
(10 h 30 à 13 h 00 et 14 h 30 à 17 h 30)

Forum des femmes parlementaires
Ordre du jour

FEM/26/A.1
14 juin 2017

I. EMPLOI DU TEMPS ET MODALITÉS DES DÉBATS

La 26^{ème} session du Forum des femmes parlementaires se tiendra dans le Dumsky Hall (rez-de-chaussée), au Palais de Tauride, Saint-Pétersbourg, Fédération de Russie, le samedi 14 octobre 2017, de 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 17 h 30.

La session doit être un lieu de débat spontané et dynamique. Le temps de parole ne peut excéder trois minutes. Il n'y aura pas de liste d'orateurs établie à l'avance. En plénière, les participants pourront signaler leur souhait de prendre la parole en remplissant le formulaire d'inscription déposé sur leur bureau.

II. PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

1. Election de la Présidente de la 26^{ème} session du Forum des femmes parlementaires

Allocutions de bienvenue

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Activités relatives à l'égalité des sexes

a) Rapport du Bureau des femmes parlementaires

Les participants seront informés des délibérations du Bureau à ses séances tenues le 1^{er} avril 2017 à Dhaka, et le 14 octobre 2017 à Saint-Pétersbourg.

b) Rapport du Groupe de partenariat entre hommes et femmes

Les participants seront informés des travaux et des recommandations du Groupe.

c) Informations sur l'activité récente de l'UIP en matière d'égalité des sexes

Les participants seront informés des activités récentes de l'UIP en matière d'égalité des sexes, y compris le suivi de la Déclaration d'Abou Dhabi, adoptée par les Présidentes de parlement au Sommet mondial des Présidentes de parlement en décembre 2016, aux Emirats arabes unis.

d) Commémorations du 20^{ème} anniversaire de la Déclaration sur la démocratie.

Les débats s'achèveront à 11 h 30.

#IPU137

4. Contributions aux travaux de la 137^{ème} Assemblée dans une perspective du genre

Les participants seront invités à débattre du point suivant à l'ordre du jour de la 137^{ème} Assemblée :

- Partager notre diversité : le 20^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle sur la démocratie
(*Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme*)

Les participants se diviseront en deux groupes qui débattront chacun d'un des thèmes suivants :

Groupe 1 : Comment mettre la technologie au service de la démocratie et de l'égalité des sexes ? Défis et opportunités

Les participants seront invités à discuter de la façon de veiller à ce que tout le monde puisse profiter des avantages qu'Internet peut apporter à la vie économique, sociale, culturelle et environnementale. Ils partageront également les bonnes pratiques élaborées pour protéger à la fois la liberté d'expression et le droit à l'intégrité physique et psychologique. Ils discuteront en particulier des moyens de mettre fin au harcèlement en ligne et à la cyber-violence qui visent les femmes et les filles ainsi que des mesures de lutte contre la traite des personnes par Internet. Les participants seront également invités à identifier les moyens et les stratégies de promouvoir et d'accroître la participation publique des femmes et des filles à l'aide de systèmes et d'outils en ligne.

Groupe 2 : L'éducation en faveur de la démocratie et de l'égalité des sexes à tous les niveaux : famille, collectivité et Etat

Les participants seront invités à débattre de la transmission des valeurs et des principes démocratiques d'une génération à l'autre, en mettant l'accent sur les valeurs et les pratiques en matière d'égalité des sexes. Ils partageront les bonnes pratiques des programmes d'éducation en matière de démocratie dans les cursus scolaires. Ils identifieront également les moyens d'ancrer les principes et valeurs démocratiques et d'égalité des sexes dans l'éducation familiale. Enfin, ils examineront notamment la promotion de la participation et de l'autonomisation dans l'expérience d'apprentissage des filles.

Sur recommandation du Bureau, le Forum élira une modératrice et une rapporteure pour chaque groupe. Elles conviendront des principales idées à soumettre à la session en plénière du Forum des femmes parlementaires, qui aura lieu l'après-midi.

Chaque groupe pourra débattre de 11 h 30 à 13 h 00.

Le Forum reprendra ses travaux à 14 heures.

5. Réunion-débat sur les commémorations du cinquième anniversaire du Plan d'action pour les parlements sensibles au genre

Un parlement sensible au genre répond aux besoins et aux intérêts à la fois des hommes et des femmes par le biais de ses structures, opérations, méthodes et travaux. C'est un parlement qui incarne l'égalité des sexes et produit des résultats.

Le Plan d'action pour les parlements sensibles au genre a été adopté par les Membres de l'UIP à la 127^{ème} Assemblée, à Québec en 2012. Le Plan d'action est un outil pour aider les parlements à prendre des mesures pour devenir des institutions plus sensibles au genre. Il propose des solutions concrètes aux situations communes à tous les pays, de même qu'une large gamme d'options en réponse à des situations individuelles.

Cinq ans après l'adoption du Plan d'action, de nombreux parlements ont adopté des mesures en vue d'assurer une représentation plus équitable des hommes et des femmes au sein des commissions parlementaires, d'ouvrir des crèches pour les enfants des parlementaires et du personnel, ou de renforcer les capacités pour mieux répondre aux questions d'égalité des sexes.

Qu'a fait votre Parlement ?

Les participants à la réunion-débat sont invités à partager les informations et les enseignements tirés des progrès réalisés et des défis rencontrés par leurs parlements afin d'améliorer leur sensibilité au genre et leur capacité à produire des résultats en matière d'égalité des sexes.

Le débat s'achèvera à 16 heures.

6. Audition des candidats à la présidence de l'UIP

Les participants auront l'occasion d'entendre les candidats à la présidence de l'UIP. Les auditions débiteront à 16 heures.

7. Rapport des rapporteuses des groupes de discussion

Les rapporteuses présenteront leur rapport. Le Forum leur demandera ensuite de rédiger, en consultation avec la Présidente du Bureau des femmes parlementaires et de la Présidente de la 26^{ème} session du Forum, des amendements qui seront présentés durant le débat de la *Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme* (prévue pour le dimanche 15 octobre 2017 de 9 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 18 h 30).

8. Lieu et date de la 26^{ème} session du Forum des femmes parlementaires

Le Forum des femmes parlementaires organisera un débat paritaire sur thème ***Tenir les cordons de la bourse : exercer un contrôle dans l'intérêt général.*** Le débat paritaire aura lieu le mardi 17 octobre 2017, de 11 heures à 13 heures, dans le Dumsky Hall (rez-de-chaussée), au Palais de Tauride, et sera ouvert à tous les membres des délégations, femmes et hommes.



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

137^{ème} Assemblée de l'UIP

Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie)
14 – 18 octobre 2017



FORUM DES JEUNES PARLEMENTAIRES

Dimanche 15 octobre 2017, 10 heures à 13 heures
Multi-functional Hall (2^{ème} étage), Parliamentary Centre, Saint-Pétersbourg

FYP/137/A.1
14 juin 2017

Projet d'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Election d'un membre au Conseil du Forum

Un siège est vacant au Conseil du Forum des jeunes parlementaires. Il est à pourvoir par un homme du Groupe Eurasie pour un mandat qui prendra fin en mars 2019.

3. Rapports des pays sur la participation des jeunes

Les membres du Forum discuteront des développements récents concernant la participation des jeunes dans les différents pays. Ils partageront des informations sur les succès et les difficultés, et seront en mesure de tirer des conclusions et faire des recommandations.

4. Contribution aux travaux de la 137^{ème} Assemblée

Le Forum marquera le 20^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle sur la démocratie et examinera selon la perspective des jeunes le projet de résolution à l'examen de la 137^{ème} Assemblée intitulé *Partager notre diversité : le 20^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle sur la démocratie*.

La Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme débatera et étudiera les amendements à ce projet de résolution. Les membres du Forum pourraient décider d'élaborer des recommandations supplémentaires à présenter à la Commission. Les membres examineront également la meilleure manière d'inclure la perspective des jeunes dans les autres travaux de la 137^{ème} Assemblée, en particulier sur le thème du débat général, intitulé *Promouvoir le pluralisme culturel et la paix à travers le dialogue interreligieux et interethnique*.

5. Audition avec les candidats à la présidence de l'UIP

Les membres du Forum auront l'opportunité d'entendre les candidats à la présidence de l'UIP.

#IPU137

6. Créer un lien avec Sochi !

Les membres du Forum seront informés du 19^{ème} Festival mondial de la jeunesse et des étudiants (WFYS), qui doit avoir lieu à Sochi (Fédération de Russie) du 14 au 22 octobre 2017. Le WFYS rassemblera des jeunes d'un grand nombre de pays afin de discuter de questions culturelles, économiques et politiques.

7. Rapport et discussion sur le plan de travail et les activités du Forum (2017-2018)

Les membres du Forum procéderont à un échange de vues sur les activités de l'UIP en appui à la participation des jeunes qui ont eu lieu en 2017, et se tourneront vers l'avenir pour examiner le reste de 2017 et 2018.

8. Questions-réponses

Les membres du Forum seront informés des principales conclusions et recommandations du Rapport parlementaire mondial de l'UIP et du PNUD intitulé *Demander des comptes au gouvernement : réalités et perspectives du contrôle parlementaire*, qui doit être lancé à la 137^{ème} Assemblée. Les membres du Forum auront l'occasion de poser des questions et de débattre du contrôle parlementaire selon la perspective des jeunes.

9. Préparatifs de la 138^{ème} Assemblée (mars 2018)

Conformément à l'article 6 du Règlement et des modalités de travail du Forum, celui-ci désignera des rapporteurs chargés de rédiger des rapports de synthèse sur le point de vue des jeunes visant à contribuer à la préparation des projets de résolution sur les thèmes *La pérennisation de la paix pour parvenir au développement durable (Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale)* et *Associer le secteur privé à la mise en œuvre des ODD, notamment dans le domaine des énergies renouvelables (Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce)*. Les deux résolutions seront à l'ordre du jour de la 138^{ème} Assemblée (mars 2018).

10. Divers